



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 249/2025

A LA SOCIETE NEW ELECTRONICS SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 0028/AOI/CGPMP-FP/2023, conclu avec la Vice-Primature Ministère de la Fonction Publique, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept cent quatre mille huit cent quatre-vingt-cinq (USD 704 885) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille neuf cent trente-quatre, dix-neuf centimes (USD 4 934,19), pour servir et valloir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/10/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général